

Ingénieur·e d'exploitation

Mission

L'Ingénieur·e de l'exploitation est chargé·e de s'assurer que les contraintes opérationnelles liées aux infrastructures aéroportuaires ainsi qu'aux performances des avions sont en adéquation avec la réglementation imposée par l'aviation civile et n'interfèrent pas avec le bon fonctionnement d'une compagnie aérienne.

Activités

S'assurer que les contraintes opérationnelles liées aux avions et aux infrastructures qui les reçoivent sont en totale adéquation avec la réglementation

Adapter les documentations techniques transmises par les constructeurs aux procédures de la compagnie et les soumettre à la Direction Générale de l'Aviation Civile pour approbation.

Vérifier la faisabilité technique d'une nouvelle escale que voudrait commercialiser la compagnie (l'aéroport est-il accessible aux appareils ?)

·Éventuellement se déplacer sur un autre aéroport pour négocier des aménagements.

Compétences & Qualités

- Maîtrise du français et de l'anglais
- Aptitude à communiquer et à travailler en équipe
- Capacité de concentration et maîtrise de soi
- Réactivité
- Goût des responsabilités et autonomie

Conditions d'exercice

L'Ingénieur·e de l'exploitation travaille avec différents acteurs du secteur "Aérien", à la fois internes à la compagnie (service commercial, pilotes, centre de contrôle des opérations) et externes (aéroports, constructeurs, aviation civile) de manière à exploiter les avions de façon optimale en toute sécurité. Il/elle adapte les données techniques transmises par les constructeurs aux procédures de la compagnie et les soumet à la Direction Générale de l'Aviation Civile pour approbation. Le contact avec les avions est fréquent et nécessite souvent des déplacements en zone réservée de l'aérogare et dans les aéroports du monde entier si nécessaire.

N.B. : Le Titre de Circulation Aéroportuaire est impératif pour les métiers se déroulant en zones réservées (après les postes de sûreté aéroportuaire). Ce titre est délivré par les autorités administratives compétentes après une enquête de moralité. Tout problème antérieur avec la police et/ou la justice peut entraîner la non obtention de ce titre.

Formation

Ecoles d'ingénieurs aéronautiques ou généralistes

Évolution

L'Ingénieur·e de l'exploitation peut évoluer vers des fonctions d'encadrement en fonction des opportunités internes de la compagnie

Accès à l'emploi

Postulez auprès des compagnies aériennes